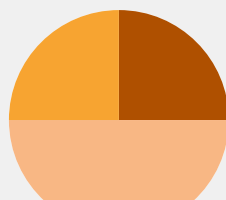


Actualités OFS



16 Culture, médias, société de l'information, sport

Neuchâtel, mai 2018

Enquête sur l'utilisation d'internet 2017

Compétences numériques, vie privée et formation en ligne: la Suisse en comparaison internationale

L'extension et l'intensification des usages d'internet se poursuivent en Europe et en Suisse. En termes d'accès, d'utilisation et de compétences numériques de base, la Suisse se situe juste au-dessus de la moyenne de l'Union européenne. Au moment de l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen sur la protection des données¹, qui vise à donner aux citoyens plus de contrôle sur leurs données personnelles, il est intéressant de comparer les attitudes des internautes en Suisse avec les pays voisins.

Les premiers résultats de l'enquête 2017 sur l'utilisation d'internet dans les ménages et par les individus ont été publiés le 20 novembre 2017 à l'occasion de la journée nationale de dialogue numérique. La présente publication vise à situer la Suisse dans le contexte international de la transformation numérique en cours. Après une vision d'ensemble de l'accès des ménages et de l'utilisation d'internet, la comparaison internationale portera sur trois thématiques: les compétences numériques générales, les attitudes en matière de données personnelles et les activités de formation.

1 Contexte: accès et utilisation

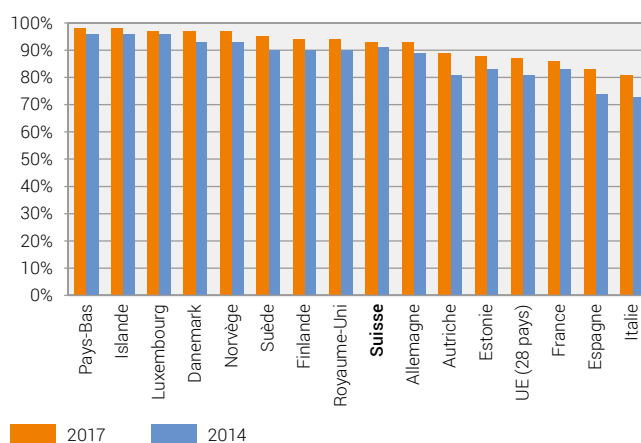
1.1 Accès des ménages à internet

En comparaison européenne², le niveau d'accès des ménages à internet en Suisse est supérieur à la moyenne (voir G1 ci-dessous). Avec 93% des ménages connectés, la Suisse se situe

Ménages avec accès à internet

En % des ménages

G1



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

¹ Ce règlement a des conséquences directes pour de nombreuses entreprises suisses. Voir la publication du préposé fédéral à la protection des données, PFPDT: *Le RGPD de l'UE et ses conséquences sur la Suisse, janvier 2018*.

² Au niveau européen, seule la population âgée de 16 à 74 ans, et les ménages comportant au moins un membre de cette tranche d'âge, sont pris en compte. Il en résulte pour la Suisse des proportions légèrement plus élevées que celles publiées à l'échelle nationale, qui se réfèrent à la population de 15 à 88 ans.

au 9^e rang³, à égalité avec l'Allemagne. Le niveau d'accès apparaît proche de la saturation depuis plusieurs années. Néanmoins même les pays les plus avancés progressent encore, bien que de manière plus modérée que les pays en phase de rattrapage. En Suisse, la croissance apparaît un peu plus lente que chez ses voisins et le pays perd trois rangs entre 2014 et 2017.

L'enquête sur l'utilisation d'internet

Effectuée dans le cadre de la «Stratégie Suisse numérique», l'enquête Omnibus TIC 2017 a été menée d'avril à juin 2017 auprès d'un échantillon aléatoire de 3000 personnes. La méthode et le questionnaire suivent les standards européens pour garantir la meilleure comparabilité possible des résultats.

Les résultats sont publiés sur le portail de l'OFS dans les indicateurs de la numérisation et sous forme de données interactives. Le questionnaire est également à disposition sous : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/societe-information.html>

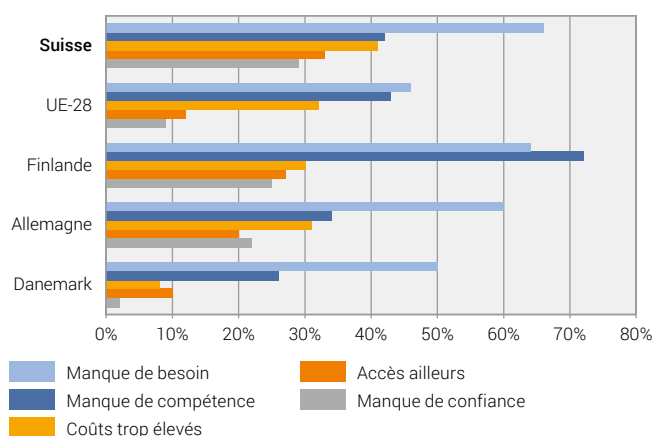
1.2 Motifs du nonaccès à domicile

En Suisse, 7% des ménages déclarent ne pas disposer de connexion internet, ce qui représente 220 000 unités. La principale raison invoquée est l'absence de besoin, internet n'étant pas considéré comme utile ou intéressant (voir G2). Le manque de compétences et les coûts trop élevés sont ensuite mentionnés. Enfin, près d'un tiers des ménages non connectés invoquent des raisons de confidentialité ou de sécurité, un risque pour

Motifs du nonaccès à domicile

En % des ménages non connectés

G2



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

³ Pour la comparaison internationale, ont été retenus dans cette publication tous les pays les plus avancés, les pays frontaliers ainsi que quelques pays en progression rapide (Estonie) ou en phase de rattrapage (Espagne, République tchèque).

la vie privée. C'est sur cet aspect du manque de confiance que le profil de la Suisse se distingue le plus de la moyenne européenne. La Suisse arrive au premier rang des pays étudiés, suivie de près par la Finlande puis l'Allemagne. À relever que dans certains pays, par exemple le Danemark, l'Italie ou l'Estonie, moins de 5% des ménages non connectés mentionnent de telles préoccupations de confidentialité ou de sécurité⁴.

1.3 Utilisation d'internet

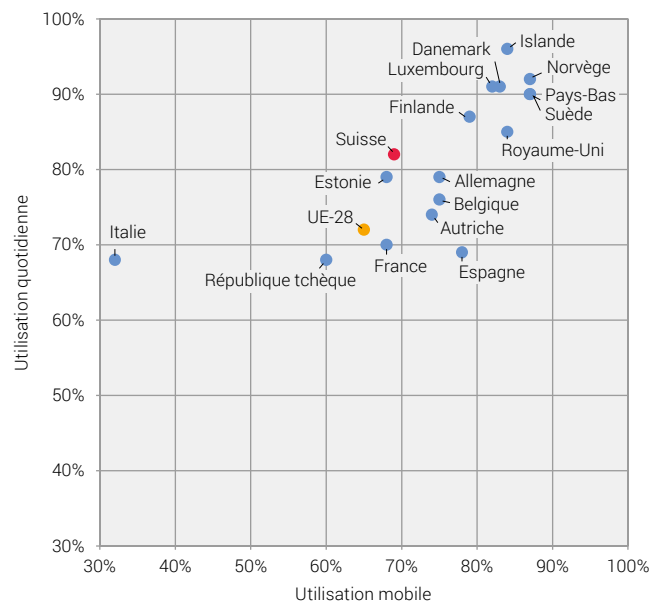
Au premier trimestre 2017, 94% de la population résidant en Suisse âgée de 16 à 74 ans utilise internet. Comme pour l'accès des ménages, la Suisse occupe le 9^e rang des pays et se situe 10 points au-dessus de la moyenne européenne de 84%. (cf. TA1 en annexe)

Si l'on représente les pays selon les deux critères croisés de la mobilité (soit la proportion de la population utilisant internet hors de la maison ou du travail) et de la fréquence d'utilisation (soit la proportion d'utilisateurs quotidiens), une vision plus claire du positionnement des pays apparaît (voir G3). Deux groupes de pays se distinguent et la Suisse se situe assez clairement dans le deuxième. Dans le groupe de tête, constitué des pays scandinaves, du Luxembourg et des Pays-Bas, 9 personnes sur 10 utilisent internet quotidiennement et 8 personnes sur 10 le font de manière mobile. Dans le 2^e groupe, la Suisse retrouve l'Allemagne, l'Estonie ou encore la Belgique et l'Autriche.

Fréquence et mobilité d'utilisation

En % de la population

G3



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

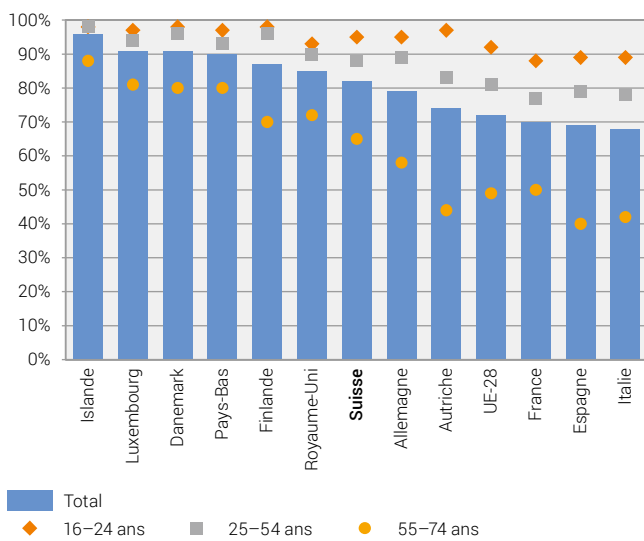
⁴ Les données détaillées de l'ensemble des pays sont accessibles sur le portail statistique européen : http://ec.europa.eu/eurostat/data/database?node_code=isoc

Le fait d'utiliser internet comme la fréquence de son utilisation sont étroitement liés à l'âge et au niveau de formation des personnes. La comparaison internationale montre que les différences sont d'autant plus faibles que l'utilisation d'internet est généralisée dans un pays, ce qui peut être compris comme un indice de l'avancement du processus de numérisation. Selon l'âge, les différences apparaissent moins importantes en Suisse que dans les autres pays du milieu de classement, tels que l'Allemagne, l'Autriche ou la France (cf. G4). Parmi les pays avancés, la Finlande montre un profil atypique, avec un différentiel de près de 30 points de pourcent entre les utilisateurs quotidiens classés selon leur âge.

Utilisation quotidienne d'internet selon l'âge

En % de la population

G4



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Le sexe ne semble plus être un critère de différenciation très marqué. En moyenne européenne, 71% des femmes sont des utilisatrices quotidiennes d'internet contre 74% des hommes. La différence est de 2 points de pourcent en Suisse (83% vs 81%), alors qu'elle reste de 7 points en Allemagne et en Autriche. En 2014, elle était encore de 6 points en moyenne européenne et de 8 points en Suisse.

Les générations plus âgées étant en moyenne moins formées que les plus jeunes, et également moins connectées, l'analyse selon le niveau de formation est effectuée sur la population âgée de 25 à 54 ans afin de minimiser l'influence de l'âge sur le résultat. Il apparaît ainsi très nettement que, sauf dans les pays les plus en pointe, l'utilisation quotidienne d'internet est étroitement liée au niveau de formation (cf. G5).

Si, en Suisse, 95% des individus de 25 à 54 ans au bénéfice d'une formation de degré tertiaire utilisent quotidiennement internet, la proportion tombe à 70% pour les personnes de niveau de formation élémentaire. L'écart est de 35 points pour la moyenne européenne.

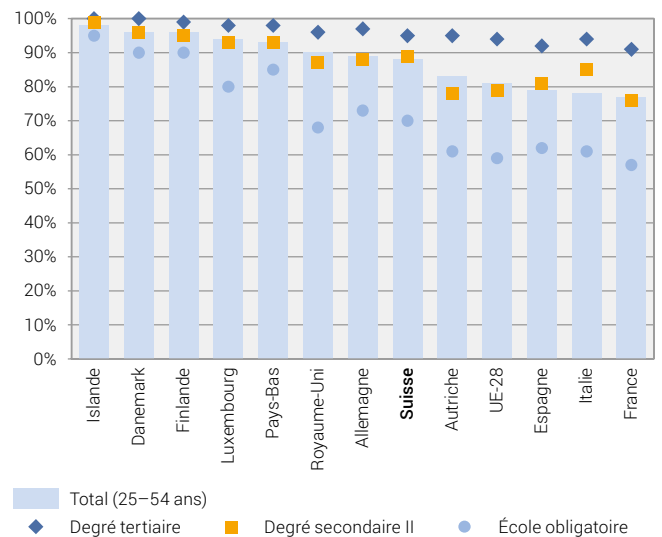
Avec son universalisation, internet devient de plus en plus une nécessité dans la vie quotidienne, mais les réalités sont encore fort diverses selon les pays. La comparaison internationale montre que si les différences selon le sexe, l'âge et le niveau de formation tendent à s'estomper dans les pays les plus avancés, elles restent importantes dans la majorité des pays.

En réalité, les contrastes se manifestent non seulement dans le fait d'avoir accès à internet et de l'utiliser (ou non), mais également dans la manière de l'utiliser, dans les activités effectuées en ligne, leur nombre et l'intensité d'usage des multiples fonctions d'internet. L'analyse qui est faite dans les chapitres suivants suggère qu'on assiste à l'émergence d'un fossé numérique de 2^e degré, qui creuse les différences au sein même des utilisateurs d'internet.

Utilisation quotidienne d'internet selon le niveau de formation

En % de la population âgée de 25 à 54 ans

G5



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

2 Compétences numériques

À l'heure de l'adaptation aux changements provoqués par la transformation numérique, la question des compétences de la population devient cruciale. L'enjeu est celui d'une mise à niveau suffisamment rapide des compétences numériques générales pour suivre le rythme de l'évolution et éviter qu'une partie de la population se trouve en difficulté, tant sur le marché du travail que dans la vie quotidienne.

2.1 Définition

La mesure des compétences numériques utilisée dans cette enquête se base sur un cadre conceptuel développé au niveau européen⁵. Pour l'évaluation du niveau de compétences des personnes, quatre domaines de compétences ont été retenus. Dans chaque domaine, des indicateurs sont établis selon le nombre d'activités en ligne ou de tâches spécifiques exercées par les internautes. On fait l'hypothèse que les individus ayant effectué une certaine activité disposent des compétences nécessaires pour le faire. De la synthèse des résultats de chaque domaine résulte un indicateur de compétences numériques générales.

Les compétences numériques sont le plus souvent activées conjointement. Dans un premier temps, elles sont évaluées séparément dans les quatre domaines ci-dessous, puis une synthèse est proposée. Les domaines sont :

- les compétences d'information, qui permettent d'identifier, de localiser, de stocker, d'organiser des informations sous forme numérique;
- les compétences de communication, qui permettent d'établir des contacts et de partager de l'information, de collaborer avec des outils numériques et de participer à des réseaux ou communautés en ligne;
- les compétences de résolution de problème, qui permettent d'identifier les besoins et les ressources numériques à utiliser, de prendre une décision informée sur le choix d'outils numériques ou encore de résoudre des problèmes techniques;
- les compétences d'utilisation de logiciels pour la création, qui recouvrent les capacités d'édition et de manipulation de contenus numériques, allant du document texte à la vidéo en passant par l'écriture de code dans un langage de programmation.

L'objectif est de pouvoir faire la distinction entre les personnes n'ayant aucune compétence, celles disposant de compétences de base et celles démontrant des compétences plus avancées. Ces dernières sont définies comme celles qui dépassent les compétences basiques⁶. Utilisée pour la première fois en Suisse, cette mesure des compétences numériques ne permet pas encore de décrire d'évolution dans le temps.

⁵ <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/digcomp-20-digital-competence-framework-citizens-up-date-phase-1-conceptual-reference-model>

⁶ Outre les questions spécifiques sur la manipulation de logiciels, différentes activités testées dans le reste du questionnaire sont prise en compte. La construction précise des domaines et des indicateurs est décrite dans les Métadonnées du portail statistique européen. Pour plus de renseignements, voir : http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/fr/tepsr_sp410_esmsip.htm#stat_pres1496322746866

2.2 Domaines de compétences

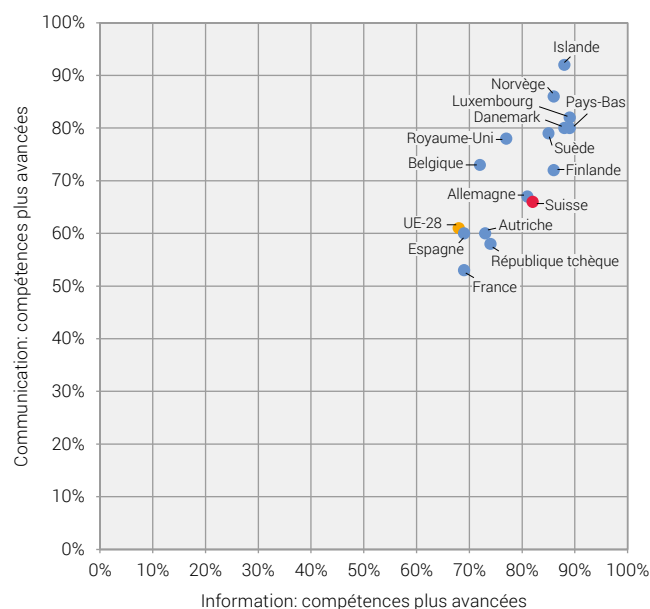
Les compétences d'information et les compétences de communication, déduites d'activités simples liées à ces fonctions premières du web (recherche d'informations sur des biens ou des services, sur des sites administratifs ou sur des questions de santé, communication par courriel ou sur les réseaux sociaux, etc.) sont largement disponibles dans les pays examinés. La Suisse se classe respectivement au 8^e et 11^e rang. En moyenne européenne, les compétences plus avancées dans ces deux domaines sont effectives pour les deux tiers de la population. Le croisement de ces deux indicateurs fait apparaître un nuage compact de pays dans le quadrant supérieur droit (cf. G6). L'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, voire la Belgique, sont en passe de rejoindre le groupe de tête batave et scandinave.

Les compétences plus pointues, de résolution de problème et d'utilisation de logiciels pour la manipulation de contenus, correspondent à des activités en ligne qui se sont développées progressivement et dont la généralisation n'est pas encore aboutie (e-commerce, e-banking, présentations multimédia, etc.). Le croisement des indicateurs de ces deux domaines trace des points plus dispersés et surtout plus proches du centre du graphique (cf. G7). La position de la Suisse apparaît avantageuse. Avec 59% de sa population disposant de compétences plus avancées dans l'utilisation de logiciels, elle arrive au 3^e rang.

Compétences d'information et de communication

En % de la population

G6



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Compétences en résolution de problème et en utilisation de logiciels

En % de la population

G7



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

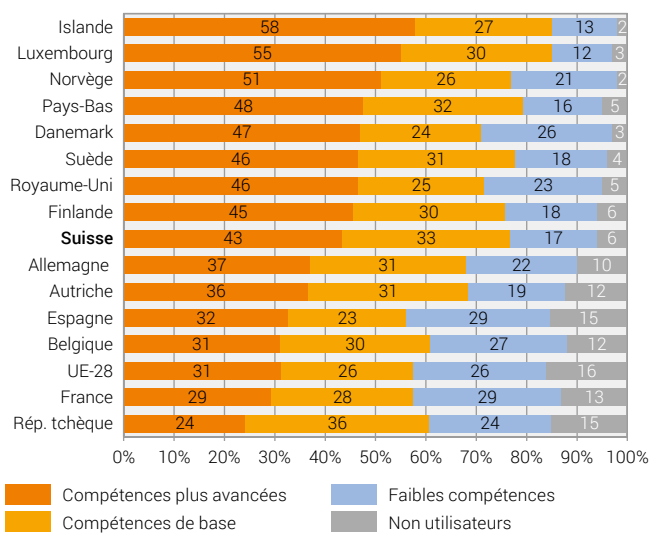
2.3 Compétences numériques générales

Établi selon la proportion de la population disposant de compétences numériques générales plus avancées, le classement européen recoupe pour l'essentiel celui établi sur la base des indicateurs d'accès et d'utilisation d'internet. La Suisse se trouve en 9^e place, juste devant l'Allemagne et l'Autriche, et encore largement au-dessus de la moyenne européenne (cf. G8).

Compétences numériques générales

En % de la population

G8



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Avec 43% de personnes ayant des compétences plus que basiques, la Suisse est cependant encore loin des premiers pays, qui affichent des proportions supérieures à 50%, proche de 60% pour l'Islande.

Cependant, si l'on considère l'ensemble des personnes disposant au moins des compétences de base, le classement des pays change légèrement et la Suisse arrive au 6^e rang, devant la Finlande et le Danemark. Au final, la Suisse est donc relativement bien placée avec 76% de sa population disposant de compétences numériques de base, soit près de 20 points au-dessus de la moyenne européenne.

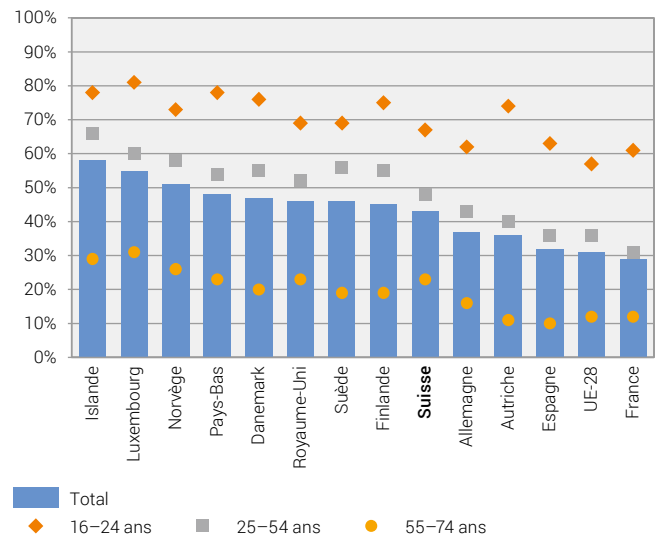
2.4 Compétences numériques générales selon l'âge, le sexe et le niveau de formation

Le croisement de l'indicateur de compétences numériques générales avec les caractéristiques individuelles révèle une image très contrastée selon l'âge (cf. G9) et selon le niveau de formation (cf. G10).

Compétences numériques générales plus avancées selon l'âge

En % de la population

G9



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Dans les pays à la pointe dans l'usage d'internet, 80% des 16 à 24 ans disposent de compétences numériques plus avancées. La proportion reste inférieure à 30% pour les 55 à 74 ans. La Suisse montre un différentiel réduit entre les groupes d'âges. Si l'on examine le classement des 13 pays pris en compte dans le graphique, la Suisse est 6^e pour la catégorie des 55 à 74 ans, mais elle n'est qu'au 10^e rang pour celle des 16 à 24 ans.

En Suisse, 67% des jeunes de 16 à 24 ans disposent de compétences numériques plus avancées, assez loin des 78% des jeunes Néerlandais ou des 81% du Luxembourg. Pour cette catégorie des 16 à 24 ans l'Autriche passe devant la Suisse. Ce constat d'un

classement moins bon pour ce groupe des 16 à 24 ans pourrait être interprété comme l'indice d'un risque de ralentissement de l'évolution en Suisse dans les prochaines années.

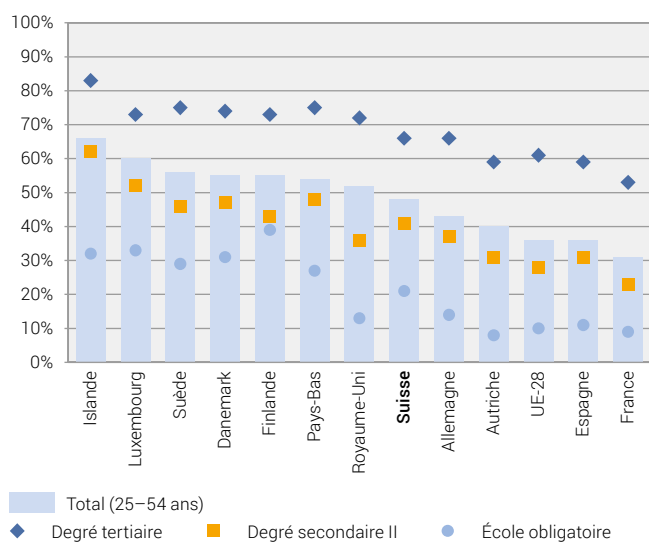
L'examen de la proportion de la population disposant de compétences numériques plus avancées selon le sexe montre une situation beaucoup moins contrastée. En Suisse la différence n'est que de 4 points de pourcent (45% des hommes et 41% des femmes disposent de compétences numériques plus que basiques). Dans ce contexte, on peut relever que le différentiel entre hommes et femmes est plus élevé pour certains pays les plus avancés au niveau de la transformation numérique (écart de 8 points pour la Suède, de 9 points pour les Pays-Bas).

Si on s'intéresse maintenant aux différences selon le niveau de formation pour les 25 à 54 ans, force est de constater qu'elles sont très importantes, ce qui constitue une nouvelle illustration du fossé numérique de 2^e degré (cf. G10).

Compétences numériques générales plus avancées selon le niveau de formation

En % de la population âgée de 25 à 54 ans

G10



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Mêmes pour les pays à la pointe de la transformation numérique, plus de 40 points de pourcent séparent les personnes de formation élémentaire de celles de formation élevée – degré tertiaire – sauf en Finlande (34 points d'écart). En Suède par exemple, 29% des individus de 25 à 54 ans de formation élémentaire – école obligatoire – disposent de compétences numériques plus que basiques contre 75% de leurs homologues d'un niveau de formation élevé. En Suisse, près de la moitié (48%) des 25 à 54 ans disposent de compétences plus que basiques. Cette proportion d'ensemble masque un différentiel considérable de 45 points: 21% des personnes de formation élémentaire disposent de compétences numériques générales plus que basiques contre 66% des personnes d'un niveau de formation élevé.

À noter que l'Allemagne arrive à la même proportion pour le niveau de formation élevé, alors qu'elle est clairement derrière la Suisse pour les niveaux de formation inférieurs. En moyenne européenne, le différentiel entre niveau de formation élémentaire et niveau élevé est de 51 points.

2.5 Conclusion

Au final, en ce qui concerne les compétences numériques générales, la Suisse occupe une place en milieu de classement, juste avant l'Allemagne. Il s'agit d'une position qui peut être jugée comme bonne pour la proportion de personnes disposant au moins des compétences de base. La position est moins favorable si l'on considère seulement la proportion de personnes avec des compétences plus avancées. Si les différences entre générations et entre niveaux de formation sont en général moins importantes que dans les autres pays, le classement de la Suisse apparaît moins bon pour les jeunes générations. Selon les indicateurs et les groupes d'âges, la position de la Suisse est fragile. S'agissant des jeunes générations, ce constat pourrait être considéré comme un peu inquiétant dans la course à la réussite de la transformation numérique.

3 Vie privée et protection des données

Les données personnelles des utilisateurs d'internet sont devenues une matière première essentielle de l'économie numérique. L'analyse des données massives (big data) se généralise en même temps que se multiplie et s'automatise la saisie de données sur les personnes et leurs activités en ligne. Face à cette réalité et aux risques qui pèsent sur la vie privée, la question de la propriété, du contrôle et de la maîtrise de ses données personnelles se pose de manière toujours plus pressante⁷.

3.1 Définition et questions

Comment les utilisateurs d'internet se comportent-ils par rapport à leurs données personnelles? Cette interrogation générale se décline en deux séries de questions qui portent d'une part sur le type d'informations livrées volontairement et d'autre part sur les actions entreprises pour protéger et gérer ses données personnelles en ligne. La période d'observation est, dans les deux cas, les 12 derniers mois. Cette problématique Vie privée / protection des données a été traitée dans l'enquête européenne sur l'utilisation d'internet en 2016. Il a paru intéressant de reprendre quelques questions dans l'enquête 2017 de l'OFS⁸. L'écart d'une année entre les deux enquêtes doit être gardé à l'esprit lors de l'examen des résultats, mais n'invalide pas la comparaison.

De manière générale, les données personnelles se réfèrent aux informations que la personne considère comme privées et qu'elle ne voudrait pas voir rendues publiques. Ces informations, plus ou moins sensibles, sont concrètement regroupées en différents types :

- détails concernant l'identité (nom, prénom, date de naissance, numéro de carte d'identité),
- coordonnées ou informations de contact (adresse privée, numéro de téléphone, courriel),
- informations de paiement (numéro de carte de crédit, compte bancaire),
- autres informations personnelles (photos, position géographique, santé, emplois, etc.).

3.2 Données personnelles renseignées en ligne

En Suisse, 87% des individus disent avoir renseigné en ligne des informations personnelles de tout type, tandis que seuls 7% déclarent n'avoir fourni aucune donnée personnelle en ligne. Dans les pays les plus avancés, la proportion se situe entre 80% et 90%. La moyenne européenne est bien inférieure – 60% des individus disent avoir fourni des renseignements (cf. G11). Les internautes suisses sont donc, en première analyse et de manière globale, plutôt libéraux avec leurs informations personnelles en ligne.

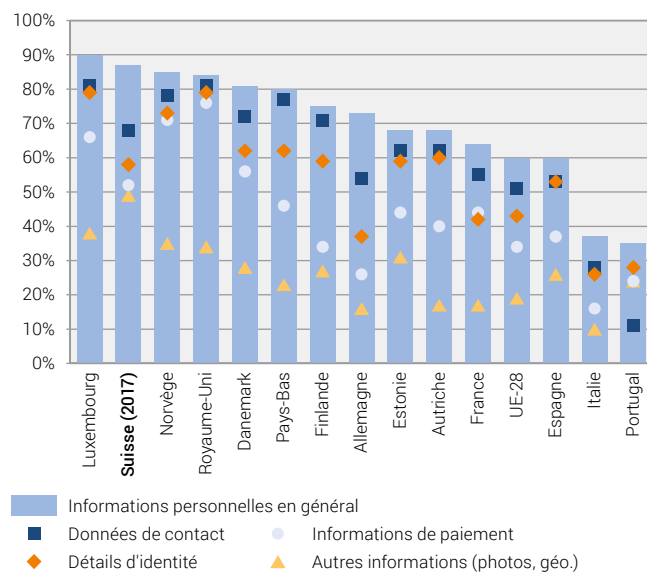
⁷ Le projet de révision de la Loi suisse sur la protection des données (LPD) a été présenté par le Conseil fédéral en septembre dernier. S'inspirant du nouveau règlement général sur la protection des données européen (RGPD), il renforce notamment le droit des internautes sur leurs données personnelles.

⁸ L'enquête a lieu tous les deux ans en Suisse.

Types d'informations personnelles fournies en ligne

En % de la population

G11



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Dans presque tous les pays, les coordonnées, soit les informations de contact, sont les plus renseignées en ligne. En Suisse, 68% des individus déclarent avoir fourni ces informations. Comparés aux 77% de Néerlandais ou 81% de Luxembourgeois, les Suisses apparaissent un peu plus restrictifs sur ce type d'information. Ils le sont aussi pour les informations de paiement ou les détails concernant l'identité.

En revanche, la proportion d'individus qui fournissent d'autres informations est clairement plus importante en Suisse. La moitié de la population déclare avoir donné sur internet d'autres informations personnelles, telles que photos, localisation géographique, état de santé, situation d'emploi, etc. Sur ce dernier aspect, les internautes suisses se distinguent notamment de l'Allemagne, où la proportion est la plus faible des pays analysés (16%).

D'une manière plus large, dans la plupart des pays, la part des individus déclarant avoir mis en ligne d'autres données personnelles est nettement inférieure à celle des personnes se disant actives sur les réseaux sociaux. Or ces « Autres informations » sont justement le type de contenus mis en ligne sur les réseaux sociaux. Ces résultats, qui dépendent directement de la compréhension des répondants, tendent à démontrer qu'une bonne partie des utilisateurs ne sont pas pleinement conscients du caractère sensible et personnel des données mises en ligne sur les réseaux sociaux.

Alors qu'elle est systématiquement proche de l'Allemagne dans les différents indicateurs, la Suisse s'en détache sous cet aspect des données personnelles mises en ligne.

3.3 Protection de ses données personnelles

Ayant constaté la grande libéralité des particuliers avec leurs données personnelles, se pose la question de savoir dans quelle mesure des actions sont effectuées pour protéger ces données, les contrôler ou les gérer.

Les questions ont porté sur 6 actions possibles effectuées au cours des 12 mois précédant l'enquête :

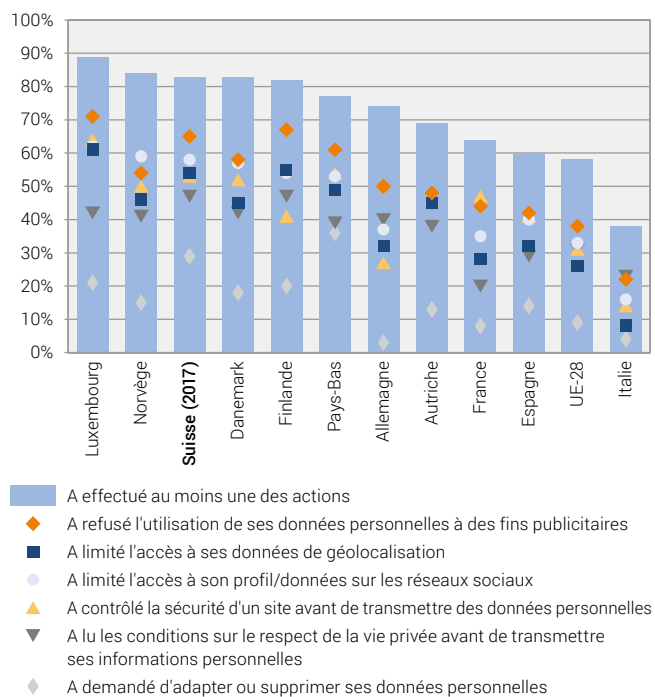
- refuser l'utilisation de ses données personnelles à des fins publicitaires;
- limiter l'accès à son profil ou à ses données sur les réseaux sociaux;
- limiter l'accès aux informations de géolocalisation;
- vérifier la sécurité d'un site internet avant d'y renseigner des informations personnelles;
- lire les documents de politique de confidentialité des sites ou plateformes;
- demander l'accès à ses propres données pour les faire corriger ou supprimer.

Dans les pays les plus avancés, parmi lesquels figure la Suisse, quatre personnes sur cinq ont effectué au moins une de ces 6 actions (cf. G12). La moyenne européenne est inférieure à 60%. Moins les pays sont avancés dans l'usage d'internet, moins les utilisateurs prennent de mesures pour la protection de leurs données personnelles en ligne.

Actions pour protéger ses informations personnelles en ligne

En % de la population

G12



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

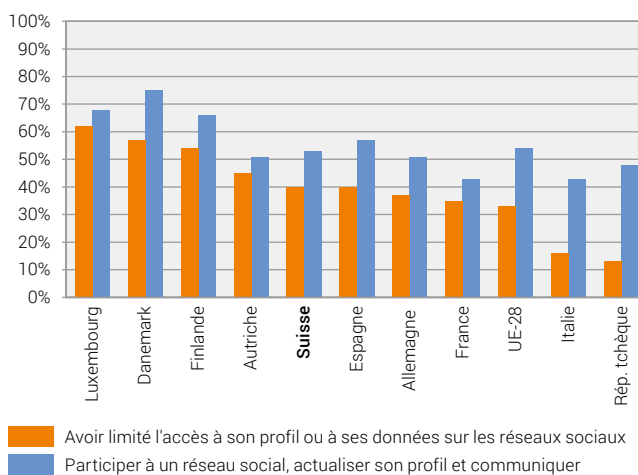
Dans de nombreux pays, refuser l'utilisation de ses données personnelles à des fins publicitaires est l'action effectuée par la plus grande proportion d'individus. En Suisse, près des deux tiers des individus déclarent l'avoir fait. Alors que les possibilités d'effectuer un tel choix sont plutôt limitées, ce résultat démontre une forte sensibilité des personnes à l'usage publicitaire de leurs données personnelles.

Limiter l'accès à son profil ou à ses données sur les réseaux sociaux est une pratique relativement courante, mais de loin pas systématique. Dans les pays les plus avancés, plus de 50% des particuliers prennent cette mesure de protection, 58% en Suisse. Cela signifie par conséquent que plus de 40% des personnes n'entreprennent rien. En regard de la proportion d'utilisateurs des réseaux sociaux, force est de constater qu'une part importante des personnes actives sur les réseaux sociaux ne prend pas cette précaution (cf. G13). En moyenne européenne, plus d'un tiers des utilisateurs de réseaux sociaux ne restreint pas l'accès à son profil, une proportion qui atteint près des deux tiers en Italie.

Usage des réseaux sociaux

En % de la population

G13



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Avec l'usage ubiquitaire du web et les applications sur smartphone, les données de géolocalisation sont collectées à large échelle. Elles représentent également un réel enjeu de protection de la vie privée. En moyenne européenne, moins d'un tiers des individus sont conscients de ce fait et agissent en prenant des mesures de limitation de l'accès à cette information (cf. G12). La proportion est nettement plus élevée dans les pays avancés, où l'usage mobile est également le plus développé, mais elle ne dépasse guère les 50%, sauf au Luxembourg, en Finlande et en Suisse où elle atteint 54%.

Une autre mesure de protection de ses données est de vérifier la sécurité d'un site internet avant d'y renseigner ses informations personnelles. Cette vérification peut se faire notamment

en vérifiant la barre d'adresse (protocole «https») ou la présence d'un logo ou de certificats de sécurité. Cette action est assez diversement pratiquée selon les pays (cf. G12). Alors qu'un peu plus de la moitié des Danois, des Néerlandais ou des Suisses déclarent vérifier la sécurité des sites avant de transmettre leurs données, la proportion tombe à 40% en Finlande et à moins de 30% en Allemagne.

La lecture des politiques de confidentialité et de protection de la vie privée des sites ou plateformes doit théoriquement apporter à l'utilisateur le moyen de mieux contrôler ses données personnelles. Dans les pays avancés, environ 40% des individus déclarent lire ces informations avant de transmettre leurs données (Suisse: 47%). La moyenne européenne s'établit à 31%. Alors que cette mesure est prise de manière assez semblable dans les différents pays, la France se distingue, avec l'Italie, par une proportion très faible (20%, cf. G12).

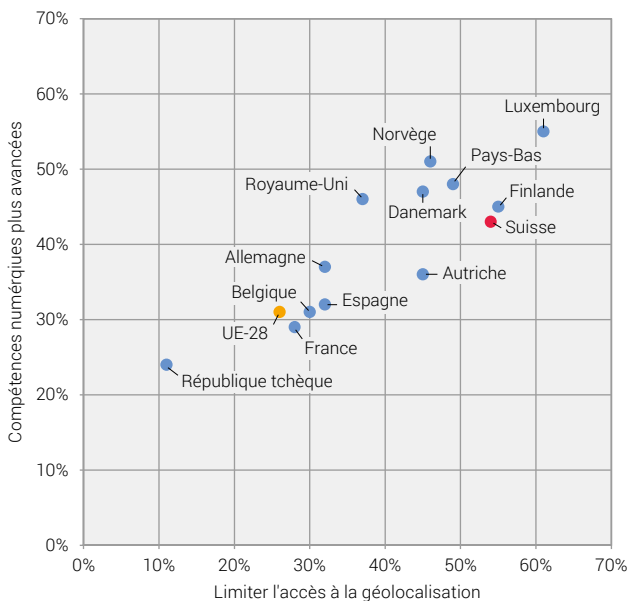
La dernière action enquêtée est celle de demander aux sites ou aux moteurs de recherche l'accès à ses données personnelles afin de les corriger ou de les supprimer. Moins de 10% des Européens déclarent avoir pris une telle mesure. La proportion varie beaucoup d'un pays à l'autre. La Suisse affiche une des plus fortes proportions d'individus ayant concrètement agi pour gérer leurs données personnelles (29%, cf. G12).

Toutes ces actions de protection sont étroitement liées au niveau général de développement d'internet dans les pays. Elles sont corrélées avec l'intensité d'utilisation et le niveau de compétence des individus. À titre d'exemple, le nuage de points résultant du croisement de l'indicateur de compétences numériques générales plus avancées (axe vertical) et de l'action de limiter l'accès à sa position géographique (axe horizontal) montre un positionnement en pointe de la Suisse (cf. G14).

Limiter l'accès à la géolocalisation et compétences numériques plus avancées

En % de la population

G14



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

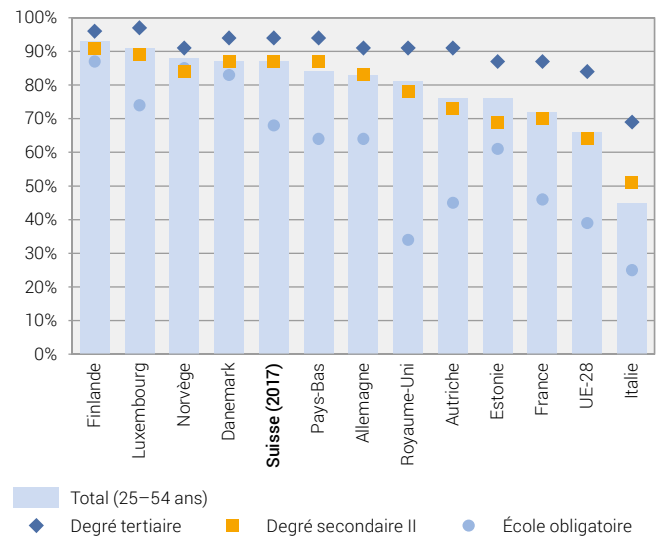
3.4 Actions de protection selon le niveau de formation

L'analyse selon le niveau de formation, pour les personnes de 25 à 54 ans, illustre toujours le fossé numérique de 2^e degré. Moins le niveau de formation est élevé, plus la proportion d'individus ayant entrepris au minimum une des actions de protection de ses données personnelles est faible (cf. G15). Les différences sont faibles pour les pays scandinaves. En Suisse, aux Pays-Bas ou en Allemagne, la différence entre le niveau élémentaire et le niveau supérieur est encore important et significatif (de plus de 25 points de pourcent). L'écart moyen en Europe se situe à 45 points.

Avoir effectué au moins une action pour protéger ses données personnelles selon le niveau de formation

En % de la population âgée de 25 à 54 ans

G15



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Avant de prendre des précautions et de vouloir contrôler ses données, il faut avoir un certain niveau de compréhension du fonctionnement d'internet. Une question technique sur l'usage des «cookies» permet d'avoir un indice de ce niveau de connaissance. Sous cet aspect, la Suisse apparaît en-dessous de la moyenne européenne (cf. G16).

En effet, en Suisse, la proportion des personnes de 25 à 54 ans déclarant savoir que des fichiers témoins – des «cookies» – peuvent être utilisés pour suivre les actions en ligne des internautes est très légèrement inférieure à la moyenne européenne (65% resp. 66%). Pour les jeunes de 16 à 24 ans, la proportion est plus faible et la Suisse apparaît 10 points en-dessous de la moyenne européenne (62% resp. 72%).

Examinée selon le niveau de formation, la situation de la Suisse en-dessous de la moyenne européenne se confirme pour les personnes d'un niveau de formation moyen ou élevé (cf. G16). Ce résultat contraste avec l'évaluation qui découle de la confrontation des deux questions de départ (données mises à disposition / actions de protection effectuées, cf. G17).

La Suisse se positionne dans l'angle supérieur droit du graphique. Cette position illustre la forte corrélation, attendue, entre la proportion de personnes ayant renseigné des données personnelles en ligne (axe vertical) et celles ayant effectué au moins une des actions de protection (axe horizontal).

3.5 Conclusion

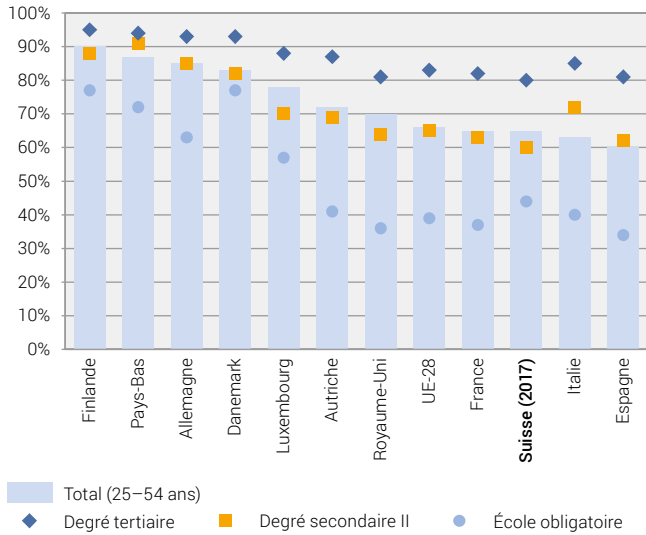
Ce dernier graphique illustre bien le fait qu'en Suisse, les internautes se montrent parmi les plus libéraux avec leurs données en général, mais que dans le même temps ces internautes prennent des mesures pour se protéger et contrôler les informations personnelles mises à disposition sur internet.

En comparaison internationale, la situation de la Suisse apparaît donc comme relativement bonne. Toutefois, dans l'absolu, ces résultats démontrent que les risques pour la vie privée restent sous-estimés par une forte minorité des utilisateurs d'internet, en particulier par rapport aux «autres informations personnelles» typiques des réseaux sociaux ou à la géolocalisation.

Connaissance de la fonction de traçage des cookies selon le niveau de formation

En % de la population âgée de 25 à 54 ans

G16



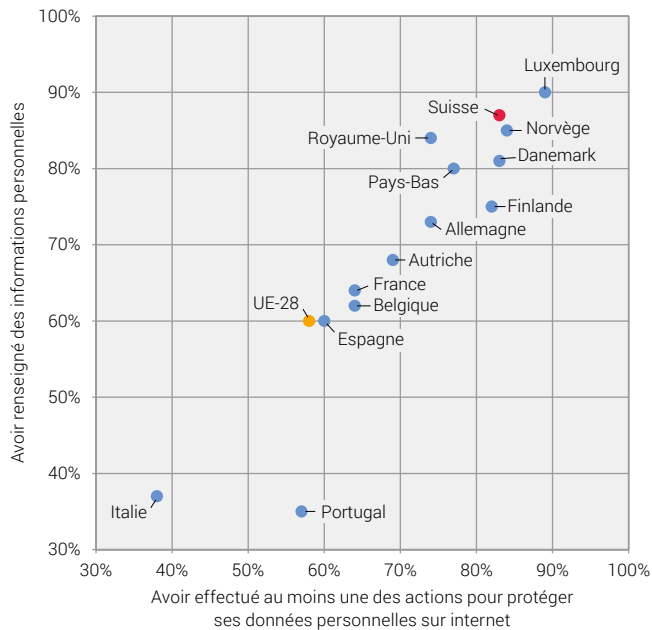
Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Données personnelles et actions de protection

En % de la population

G17



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

4 Activités de formation

Dans le contexte de la transformation numérique et de l'évolution des métiers, confrontés notamment aux applications d'intelligence artificielle permettant l'automatisation des services, la clef de l'avenir est à la formation.

4.1 Vision d'ensemble

Comme d'autres activités, ce domaine intensifie la mise en œuvre d'outils numériques. On cherche ici à déterminer si les individus ont utilisé internet au cours des trois mois précédant l'enquête pour des activités de formation, tant à but privé que professionnel. Dans l'enquête 2017 sur l'utilisation d'internet, trois activités liées à la formation, toutes matières confondues, sont examinées.

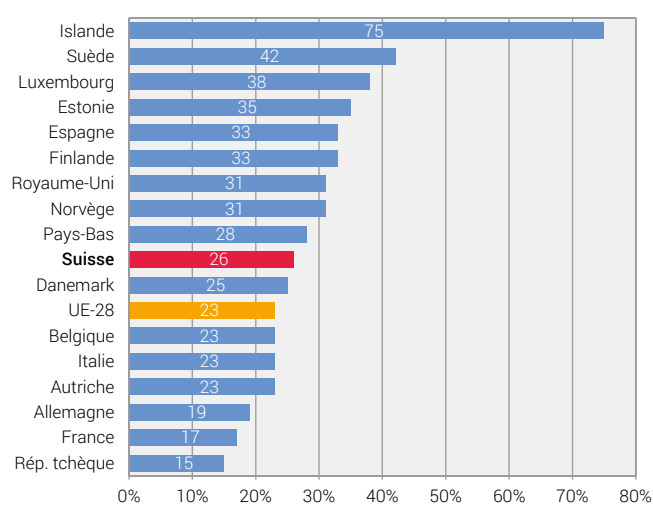
Suivre un cours en ligne est-il une pratique répandue? Les internautes utilisent-ils du matériel d'apprentissage disponible en ligne? Pour cette question, est pris en compte le matériel de tout type, autre qu'un cours en ligne, allant de la vidéo aux publications spécialisées en passant par les logiciels d'apprentissage. Enfin, dans quelle mesure des sites ou plateformes de formation sont-ils utilisés pour la communication entre étudiants et enseignants?

Premier constat d'ensemble: l'utilisation d'internet pour des activités de formation ne concerne qu'une minorité de la population (cf. G18). Sauf en Islande où les trois quarts des personnes disent avoir utilisé internet pour une des trois activités de formation au moins, les proportions s'échelonnent entre un quart et un tiers de la population dans les pays au-dessus de la moyenne européenne. Celle-ci se situe à 23%. En Suisse, 26% de la population a utilisé internet dans les trois derniers mois pour des activités de formation.

Utilisation d'internet pour au moins une des trois activités de formation

En % de la population

G18



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

On notera que l'Allemagne est en-dessous de la moyenne et que l'Espagne et l'Estonie sont, en contraste avec les résultats examinés jusqu'à présent, parmi les premiers du classement, au même niveau que la Finlande. Particularité également, le Danemark montre une proportion légèrement plus faible que la Suisse.

4.2 Activités liées à la formation

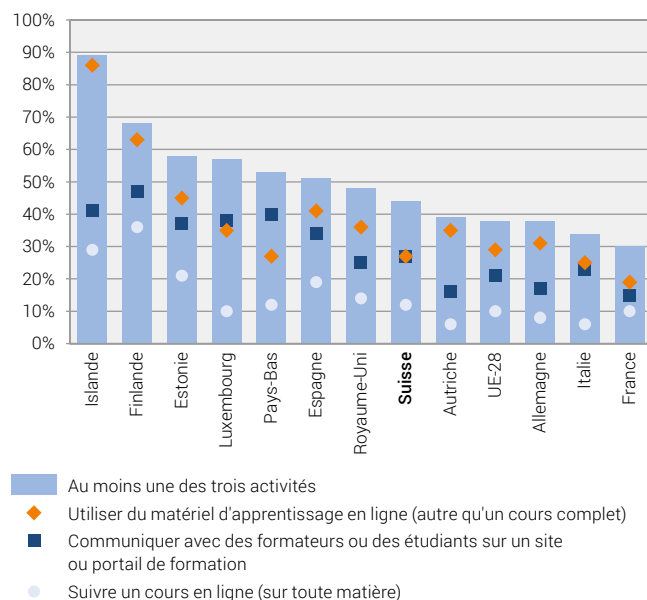
L'analyse détaillée des activités de formation peut se faire sur les jeunes générations des 16 à 29 ans, qui sont les plus grands utilisateurs d'internet et, en principe, encore nombreux en formation (cf. G19). Dans l'ensemble, les proportions d'individus de 16 à 29 ans ayant utilisé internet pour une des activités au moins sont plus élevées de 15 à 20 points de pourcent que la moyenne nationale. L'Islande reste en pointe (89%) mais la différence avec les autres pays s'amoinde. En Suisse, la proportion atteint 44% tandis qu'en Espagne et en Estonie, 51% et 58% des jeunes utilisent internet pour de la formation.

L'activité la plus fréquemment pratiquée, dans la plupart des pays, est l'utilisation de matériel d'apprentissage sur internet (autre qu'un cours complet cf. G19). Cette activité est moins pratiquée par les internautes en Suisse, qui se situe exceptionnellement en-dessous de la moyenne européenne. Moins d'un tiers des jeunes y déclare avoir utilisé un tel matériel au cours des trois derniers mois.

Utilisation d'internet pour des activités de formation (sur toute matière)

En % de la population âgée de 16 à 29 ans

G19



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

Communiquer avec des enseignants ou avec des étudiants en utilisant des portails internet scolaires ou éducatifs est pratiqué par moins de 30% des jeunes en Suisse et par moins d'un quart des jeunes en moyenne européenne. Dans les pays les plus avancés, la proportion est inférieure à 50% (cf. G19).

Enfin, suivre un cours en ligne (sur toute matière) est l'activité la plus formalisée et la plus exigeante. Le nombre de personnes engagées dans ce type d'activité reste modeste, même dans les jeunes générations. En moyenne européenne, la proportion est de 10% pour les jeunes de 16 à 29 ans. Elle est de 12% en Suisse. Les jeunes Finlandais emportent la palme avec 36% (cf. G19).

Dans l'ensemble de la population, la moyenne européenne est de 7% (Suisse: 9%). Cette proportion reste faible mais il faut souligner que, depuis 2010, elle a doublé en moyenne européenne et triplé en Suisse.

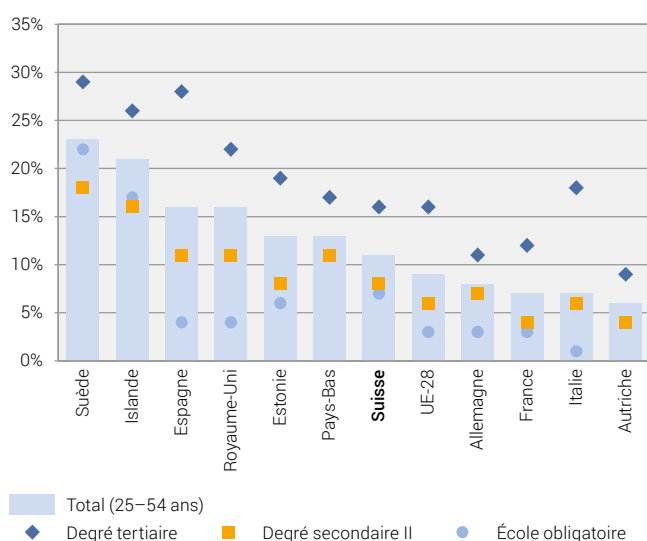
4.3 Suivre un cours en ligne selon le niveau de formation

L'analyse selon le niveau de formation, au sein de la population âgée de 25 à 54 ans, montre une très forte différenciation et une grande disparité selon les pays. L'écart entre personnes de formation élémentaire et de formation élevée apparaît d'autant plus important que le pays est moins avancé dans le processus de généralisation d'internet. Ainsi l'Espagne et l'Italie se caractérisent par les plus forts contrastes (cf. G20). Ce constat illustre l'existence d'un fossé numérique important lié au niveau de formation. Partout, les personnes de niveau de formation élevée restent les plus nombreuses à suivre des cours en ligne, renforçant potentiellement les différences au sein de la population.

Suivre un cours en ligne (toute matière) selon le niveau de formation

En % de la population âgée de 25 à 54 ans

G20



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

La synergie des usages d'internet se manifeste ici autant que le fait – bien connu – que plus la personne est formée, plus elle continue de se former.

C'est uniquement dans les pays les plus avancés, notamment en Islande et en Suède, que la proportion de personnes de formation élémentaire suivant des cours en ligne dépasse celle des personnes de formation moyenne. On peut se demander s'il est possible d'y voir un indice de comblement du fossé numérique.

4.4 Conclusion

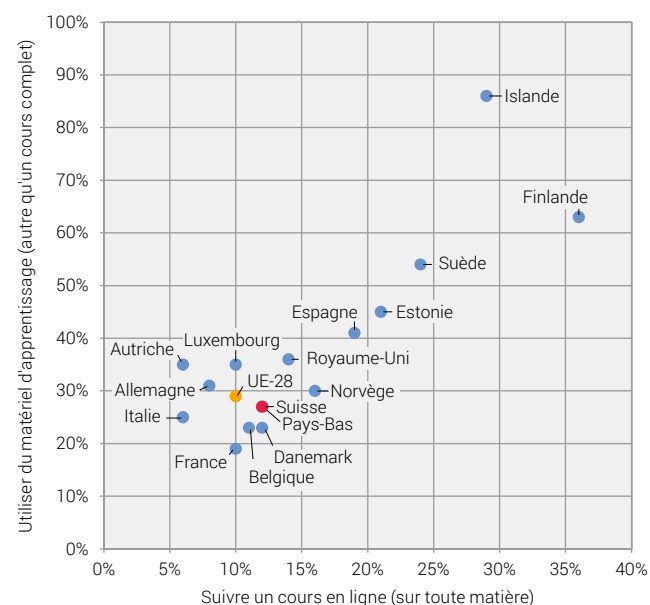
Dans le contexte de la transformation numérique, les activités de formation en ligne sont une des possibilités pour l'adaptation des compétences des personnes sur un marché du travail transformé. Le croisement des variables de l'utilisation d'internet pour suivre un cours en ligne (axe horizontal) et de l'utilisation de matériel d'apprentissage (axe vertical) situe la Suisse tout proche de la moyenne de l'Union européenne, des Pays-Bas, du Danemark et de la Belgique (cf. G21).

Bien que positionnée au-dessus de la moyenne européenne, la Suisse n'apparaît pas au final parmi les pays les plus actifs dans la formation en ligne. Si elle est au 9^e rang pour le suivi de cours en ligne, soit l'activité à priori la plus formalisée, elle est 10^e pour la communication avec les étudiants ou les enseignants ou formateurs sur des portails spécialisés et seulement au 13^e rang pour l'utilisation de matériel d'apprentissage en ligne.

Activités de formation sur internet

En % de la population âgée de 16 à 29 ans

G21



Sources: OFS – Omnibus TIC; Eurostat

© OFS 2018

5 Synthèse

La révolution numérique est en cours. Où en est la Suisse par rapport à ses voisins européens? Une partie de la réponse peut être déduite des résultats de l'enquête sur l'utilisation d'internet auprès de la population, une population qui participe, s'adapte ou subit cette révolution.

En 2017, la Suisse est certes un pays avancé dans la généralisation des usages d'internet, mais elle apparaît clairement en retrait du groupe de pays en pointe sur le chemin de la transformation numérique. La Suisse, bien accrochée au 9^e rang des pays européens (UE+AELE), se situe quasi systématiquement au-dessus de la moyenne européenne, talonnée par l'Allemagne.

Sous bien des aspects, le fossé numérique apparaît moins profond en Suisse: les générations les plus âgées comme les personnes les moins formées sont plus actives sur internet et plus compétentes que dans d'autres pays. Elles apparaissent ainsi moins défavorisées dans la voie de l'adaptation, en particulier par rapport aux pays en voie de rattrapage tels les pays du sud de l'Europe.

Les trois quarts de la population résidant en Suisse disposent de compétences numériques générales de base, un bon résultat en comparaison internationale. La situation est un peu moins favorable en ce qui concerne les compétences numériques générales plus avancées. En outre, les jeunes générations paraissent en retard par rapport à ce qui est observé dans d'autres pays. Ce point soulève quelques interrogations par rapport à l'avenir et méritera un examen attentif lors de la prochaine enquête.

Selon les domaines de compétences examinés, la Suisse se caractérise par une plus grande proportion de personnes disposant de compétences plus avancées, notamment dans l'utilisation de logiciels pour la création et manipulation de contenus. Ce fait contrebalance le constat précédent.

Systématiquement, le fossé numérique de 2^e degré apparaît particulièrement profond selon le niveau de formation. Plus le niveau est élevé, plus la proportion d'internautes aux compétences numériques plus avancées est importante. Il existe un phénomène général de synergies entre intensité d'utilisation, activités exercées, compétences numériques, actions de protection de ses données personnelles et formation en ligne, dont l'effet cumulatif pourrait rendre difficile le comblement du fossé numérique.

Avec la généralisation des usages, internet devient une nécessité dans la vie quotidienne, privée comme professionnelle. Cela entraîne le besoin d'une meilleure compréhension du fonctionnement d'internet par la population afin de limiter les risques pour la vie privée, inhérents à la captation de données de suivi des internautes et de diffusion des données personnelles en ligne. Deux interprétations peuvent être proposées. Elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent.

Dans l'absolu, une forte minorité des utilisateurs d'internet ne paraît pas du tout consciente de la problématique, ni du fait que des données sont récoltées, ni du fait que les données personnelles mises en ligne représentent un risque pour la vie privée. De même, une forte minorité de personnes n'entreprend aucune des actions possibles pour protéger ses données personnelles.

Du point de vue relatif, soit en comparaison internationale, les internautes en Suisse apparaissent comme assez libéraux avec leurs données personnelles en général, en particulier avec le type d'informations partagées sur les réseaux sociaux, plus restrictifs avec les informations de paiement ou de contact. Des internautes libéraux donc, mais dans le même temps particulièrement actifs en termes de mesures de protection.

Étant donné que la numérisation touche tous les secteurs, il est nécessaire que la population s'adapte en trouvant des instruments de formation efficaces pour ne pas rester sur le bord des autoroutes de l'information. L'utilisation d'internet pour des activités de formation, pour toute matière et à but tant privé que professionnel, a été examinée dans cette perspective. La Suisse n'apparaît pas parmi les pays les plus actifs dans la formation en ligne. Elle occupe le 9^e rang pour ce qui concerne la proportion de la population de 25 à 54 ans qui déclare avoir suivi un cours en ligne au cours des 3 mois précédant l'enquête. Si la clef de l'avenir numérique du pays réside dans la formation en ligne, notamment pour la population la plus jeune, force est de constater que la Suisse est légèrement distancée pour l'utilisation de matériel en ligne et la communication sur des sites ou plateformes spécialisés. Cet élément mérite une réflexion plus approfondie.

La prochaine enquête aura lieu en 2019 et les indicateurs de compétences et de formation pourront alors être comparés pour dégager une évolution.

Annexes

Utilisation d'internet au cours des 3 derniers mois

en % de la population (16 à 74 ans)

TA1

Pays	2004	2010	2014	2017
Islande	82	93	98	98
Norvège	75	93	96	98
Danemark	76	88	96	97
Luxembourg	65	90	95	97
Suède	82	91	93	96
Pays-Bas	69	90	93	95
Royaume-Uni	63	83	92	95
Finlande	70	86	92	94
Suisse¹	72	83	90	94
Allemagne	61	80	86	90
Belgique	...	78	85	88
Estonie	50	74	84	88
Autriche	52	74	81	88
France	...	75	84	87
République tchèque	32	66	80	85
Espagne	40	64	76	85
Union européenne (UE 28)	45	68	78	84
Slovaquie	46	76	80	82
Irlande	34	67	80	81
Chypre	32	52	69	81
Lettonie	33	66	76	81
Malte	...	62	73	80
Slovénie	37	68	72	79
Lituanie	29	60	72	78
Hongrie	28	61	76	77
Pologne	29	59	67	76
Italie	37	51	62	71
Grèce	20	44	63	70
Croatie	...	54	69	67
Roumanie	12	36	54	64
Bulgarie	16	43	55	63
Portugal	29	51	65	...

¹ 2004: utilisation les 6 derniers mois

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Yves Froidevaux, WSA, tél. 058 463 67 26
Rédaction:	Yves Froidevaux, WSA
Contenu:	Office fédéral de la statistique (OFS), Eurostat
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	16 Culture, médias, société de l'information, sport
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, PrepressPrint
Graphiques:	section DIAM, PrepressPrint
Page de titre:	section DIAM, PrepressPrint
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2018 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1820-1700

